



BUREAU DES CO-JUGES D'INSTRUCTION (BCJI)

Mise à jour des activités du BCJI en mars 2008

Les Co-Juges d'Instruction (CJI) envisagent de fournir des mises à jour régulières concernant l'évolution des instructions, dans la mesure du possible, en vue de permettre une compréhension plus approfondie de leur travail et de l'état actuel des procédures devant les CETC. La suite de ce document est de ce fait une mise à jour relative au mois de mars 2008.

1. Depuis la dernière revue de presse des CJI, leur travail s'est concentré sur la continuation des instructions judiciaires relatives aux deux affaires (001/18-07-2007-ECCC-OCIJ et 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ), et en particulier sur la première affaire relative à S21 et à la personne mise en examen Duch afin de faciliter une clôture prochaine de cette instruction.

En effet, les CJI ont l'intention d'informer les parties qu'ils considèrent terminée l'instruction de la première affaire au début du mois de mai 2008 (il s'agit d'une notification formelle prévue à la Règle 66(1) du Règlement Intérieur). Par la suite, les CJI vont entreprendre la rédaction d'une Ordonnance de Clôture concernant Duch au début du mois de juin 2008, qui déterminera si, et le cas échéant sur quels chefs d'inculpation, Duch doit être renvoyé devant la juridiction de jugement. Cependant, l'évolution des procédures entre le début du mois de mai et la clôture en juillet 2008 ne dépend pas des CJI, mais plutôt de l'exercice par les parties de leurs droits procéduraux. Les CJI ont donc pris certaines initiatives pour s'assurer que toutes les parties comprennent les procédures prévues et l'emploi du temps, et travaillent dès lors vers un même objectif, à savoir la clôture en juillet 2008.

Sur cette base, il faut espérer que le procès de Duch sur les chefs d'inculpation retenus par les Co-Procureurs lors du Réquisitoire Introductif puisse commencer au début du dernier trimestre 2008.

Par conséquent, au cours du mois de mars 2008, les CJI ont identifié les actes d'instruction spécifiques qui devaient encore être accomplies dans le cadre de la première affaire avant la Notification prévue pour début mai 2008. Les enquêteurs du BCJI sont allés sur le terrain pour terminer les auditions et autres enquêtes, et notamment effectuer certaines auditions à la suite de la réception par les Co-Procureurs d'une requête pour des actes d'instruction supplémentaires. A la fin du mois de mars 2008, Duch a été auditionné pendant trois jours supplémentaires dans les locaux des CETC par les CJI. D'autres auditions de Duch par les CJI sont prévues dans les prochaines semaines.



2. Concernant les quatre autres personnes mises en examen dans le cadre de la seconde affaire, les CJI ont procédé à une révision entière stratégique des principales approches d’instruction à la suite de plusieurs missions de communication. Aucune de ces quatre personnes mises en examen n’a accepté d’être auditionnée par les CJI au sujet de questions relatives à l’affaire: les instructions sont effectuées dans un délai raisonnable et indépendamment de la position de ces personnes mises en examen.

Les quatre personnes mises en examen ont toutes reçu la visite de leur famille et de juristes en mars 2008 et ont toutes (à l’exception de Khieu Samphan) été présentes à différentes audiences et/ou auditions ce mois-ci. Leur santé est stable. Ieng Sary a été conduit à l’Hôpital Calmette pour un traitement médical au début du mois de mars 2008. En outre, et suivant les décisions des CJI visant à effectuer des examens médicaux, Ieng Sary and Nuon Chea ont été examinés, au début du mois de mars, à l’Hôpital Calmette par des cardiologues cambodgiens et étrangers.

3. Concernant les parties civiles et à la demande des CJI, les Co-Procureurs ont confirmé qu’ils élargissaient l’étendue de leur instruction dans la seconde affaire en vue d’inclure un autre centre de sécurité, ce qui permettrait d’ajouter trois autres parties civiles à la seconde affaire. D’autres demandes sont à ce jour examinées par l’Unité des Victimes et sont attendues très prochainement.

4. Les membres du BCJI ont participé à des séminaires et des conférences en mars 2008, à Phnom Penh et ailleurs au Cambodge. Le BCJI s’est particulièrement réjoui de donner des présentations lors de la conférence organisée par le Club de Presse du Cambodge au début du mois de mars 2008. Il travaille actuellement avec les Relations Publiques des CETC afin d’organiser un séminaire de suivi relatif à la couverture par les média des tribunaux de justice transitionnelle (prévu provisoirement pour début mai 2008). Les CJI sont convaincus que cela constituera un excellent forum pour un échange utile de positions entre la presse et les représentants des CETC.

